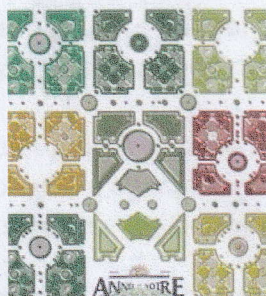
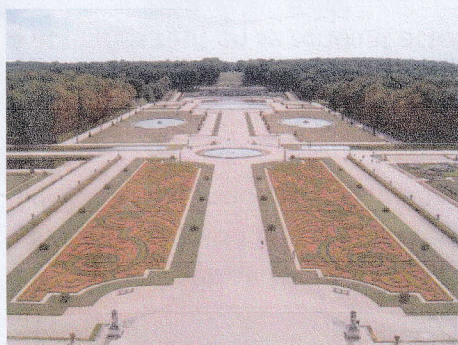
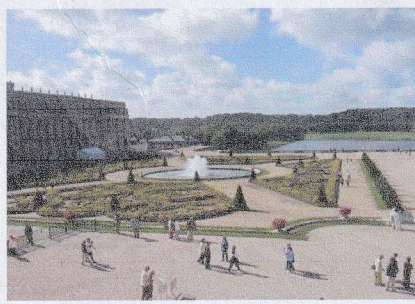


Les Jardins de Le Nôtre



Auteur	André Le Nôtre
Epoque	Temps Modernes
Date	1662
Technique	Jardins géométriques taillés au cordeau
Genre	Jardins dits « à la Française »
Lieux	Vaux Le Vicomte, Parc du château de Versailles, Jardins des Tuileries



Le sujet :

André Le Nôtre, est à lui seul le représentant du jardin géométrique, ordonné, taillé au cordeau même si Le Nôtre n'est pas l'inventeur des « jardins à la française ».

Les éléments caractéristiques des jardins créés par Le Nôtre, c'est d'abord le principe de symétrie, un principe de perfection. Il veut faire que la nature soit belle avant tout, donc symétrique. Le deuxième principe, c'est un jardin qui est étagé en terrasses horizontales pour que les parterres puissent être bien vus depuis les parties hautes.

Il est le premier à organiser l'espace à une très grande échelle : le grand axe de composition de Versailles fait 12 kilomètres de long, du jamais vu en Europe. L'ampleur et la richesse de ces jardins, sont pour plaire à Louis XIV. Le Nôtre est au service du roi à partir de 1662.

Avant Versailles, André Le Nôtre avait travaillé dans de nombreux jardins, comme au jardin des Tuileries à Paris. Il a aussi conçu le jardin de Vaux-le-Vicomte.

On doit à Le Nôtre les plus beaux jardins d'Europe et c'est la référence pour tous les jardiniers.

Repères historiques :

